

N° 19

Message du Comité d'agglomération
au Conseil d'agglomération

**Message en vue de l'approbation
des comptes 2017 de l'Agglomération de Fribourg**

Sommaire

I. Généralités	1
II. Comptes de fonctionnement 2017	1
III. Dépenses d'investissement 2017	7
IV. Proposition à l'attention du Conseil d'agglomération.....	10

Annexes

- Annexe 1 : comptes de fonctionnement 2017 de l'Agglomération
- Annexe 2 : comptes d'investissement 2017 de l'Agglomération
- Annexe 3 : bilan aux 01.01 et 31.12.2017
- Annexe 4 : projet d'arrêté relatif aux comptes de fonctionnement
- Annexe 5 : projet d'arrêté relatif aux comptes d'investissement

Glossaire :

Toutes les abréviations sont en italique dans le document.

agglomération	agglomération fribourgeoise (territoire)
Agglomération	Agglomération de Fribourg (institution) en tant qu'organe politique (législatif et exécutif) doté d'un bureau administratif et technique
budget	budget de fonctionnement et d'investissement de l'Agglomération de Fribourg
Comité	Comité d'agglomération de l'Agglomération de Fribourg
comptes	comptes de fonctionnement et d'investissement de l'Agglomération de Fribourg
Conseil	Conseil d'agglomération de l'Agglomération de Fribourg
CrT	communautés régionales de transport
CTIFR	Communauté tarifaire intégrale fribourgeoise
DAEC	Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions de l'État de Fribourg
DevEco	étude relative au développement urbain sous l'angle du développement économique
DF&RH	Dicastère des finances et des ressources humaines de l'Agglomération de Fribourg
EcoTerr	Etude d'économie territoriale concernant les zones d'activités de l'agglomération fribourgeoise
EPT	équivalent-s plein temps
Etat de Fribourg	Etat de Fribourg (organe politique)
FIFF	Festival International des Films de Fribourg
Fri Up	Association à but non-lucratif, organe officiel de soutien à la création d'entreprise du canton de Fribourg
HEIA-FR	Haute école d'ingénierie et d'architecture Fribourg
INNOREG FR	La plateforme INNOREG FR permet aux régions et à l'Etat de Fribourg de mettre en œuvre la Nouvelle Politique Régionale (NPR) au niveau régional.
LTr	loi sur les transports (RSF 780.1) de l'Etat de Fribourg
MIC	Marly Innovation Center
MSE	Mesure structurelle et d'économie (2013-2016) de l'État de Fribourg
NPR	Nouvelle Politique Régionale
P+R	parkings d'échange pour véhicules, promus par l'Agglomération de Fribourg, bénéficiant d'un tarif préférentiel à condition de poursuivre un trajet en transport public
PA2	Projet d'agglomération de deuxième génération de l'Agglomération de Fribourg
PA3	Projet d'agglomération de troisième génération de l'Agglomération de Fribourg
RCS	Région capitale suisse
Règlement du Conseil	Règlement du Conseil d'agglomération de l'Agglomération de Fribourg
SCom	Service des communes de l'Etat de Fribourg
TP	transport-s public-s
TPF	Transport public fribourgeois Holding (TPF) SA
VALTRALOC	démarche visant à une valorisation des espaces routiers en traversées de localités
VLS	vélo-s en libre-service

19 – 2016-2021 : Message en vue de l'approbation des comptes 2017 de l'Agglomération de Fribourg

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'agglomération,

I. Généralités

Le *Comité d'agglomération (ci-après Comité)* a validé les *comptes de l'Agglomération de Fribourg (ci-après comptes)* 2017 lors de la séance du 29 mars 2018.

Seuls les écarts budgétaires de plus de CHF 10'000 font, en principe, l'objet d'une explication spécifique.

II. Comptes de fonctionnement 2017

1. Résultat et bilan

L'exercice 2017 se solde par des charges de CHF 27'809'416 pour des recettes équivalentes.

2. Explications sur les principaux écarts entre le budget et les comptes

0. Administration

Le résultat comptable ressortant de l'exercice aboutit, au niveau du chapitre de l'administration, à des charges nettes inférieures de CHF 78'405 aux projections figurant au *budget de l'Agglomération de Fribourg (ci-après budget)* 2017.

010. Conseil d'agglomération, Commission financière

- Un dépassement de la rubrique des jetons de présence du Bureau (010.300.30) s'explique par l'organisation d'un nombre de séances plus important que prévu initialement, en lien avec la révision du *Règlement du Conseil d'agglomération de l'Agglomération de Fribourg (ci-après Règlement du Conseil)*.

011. Comité d'agglomération

- L'écart à la rubrique des jetons de présence du *Comité* (011.300.00) relève d'un nombre de séances moins important que prévu durant l'année. Des charges moins conséquentes que prévu sont d'autre part à relever au niveau des charges sociales y relatives (011.303.00). Ce dernier écart est dû au fait que, à compter du 1^{er} janvier 2017, les montants comptabilisés au nom des membres représentants de Fribourg sont versés au bénéfice de la commune, excluant de fait les charges sociales.

020. Administration générale

- Les montants comptabilisés en traitements du personnel administratif et du personnel auxiliaire (020.301.00 et 020.301.10) représentent une masse salariale globale de CHF 417'579. En l'état du 31 décembre 2017, la dotation du domaine en collaborateurs sous contrat de durée indéterminée s'élevait à 4.3 *équivalents plein temps (ci-après EPT)* (1 *EPT* représenté par le Secrétaire général, 1 *EPT* pour le collaborateur scientifique en charge du *Dicastère des finances et des ressources humaines (ci-après DF&RH)*, ainsi que 2.3 *EPT* au niveau du secrétariat administratif).

Un congé-maternité s'est poursuivi au secrétariat administratif en janvier et février 2017, prolongé d'un congé sans solde qui a pris fin au 31 août 2017. L'engagement à durée déterminée d'une collaboratrice supplémentaire s'est donc avéré nécessaire, aboutissant à des charges imprévues en personnel auxiliaire. Ces dernières sont toutefois allégées par les indemnités journalières de maternité qu'a perçues *l'Agglomération de Fribourg (ci-après Agglomération)* au titre de cette situation (020.436.00).

A ceci s'ajoute une augmentation des effectifs du secrétariat administratif au 1^{er} septembre 2017, passant de 2 à 2.3 *EPT*. Il en ressort un dépassement du *budget* 2017 de CHF 4'556, comme indiqué dans le tableau suivant.

			Comptes 2017	Budget 2017	Différence
020.301.00	Traitement du personnel administratif	+	379'967	406'000	- 26'033
020.301.10	Personnel auxiliaire	+	37'612	0	37'612
020.436.00	Remboursements de tiers et d'assurances (indemnités AMat perçues)	-	7'023	0	7'023
TOTAL CHF (charge nette) =			410'556	406'000	4'556

- Le dépassement de la rubrique des frais d'annonce (020.310.21) s'explique par deux démissions qui, annoncées en cours d'année dans les domaines de la mobilité et de l'aménagement, ont nécessité la mise au concours des postes à pourvoir.
- Le dépassement de la rubrique d'entretien du mobilier de bureau (020.311.02) est dû à la réparation de prises murales, identifiées comme défectueuses à l'occasion du passage de *l'Agglomération* à la téléphonie IP. Le remplacement imprévisible d'un équipement technique lié au serveur de l'administration a été effectué pour cause de dysfonctionnement.
- Les frais administratifs (020.318.10) ont été dépassés car les frais d'impressions des documents adressés aux membres du *Conseil d'Agglomération (ci-après Conseil)* ont été plus importants que prévu. Les modalités d'envoi des documents aux membres du *Conseil* sont actuellement en cours de révision dans le cadre de la modification du *Règlement du Conseil*.
- Les charges d'intérêts (020.390.10) font l'objet d'explications à la section des finances.
- Les charges comptabilisées à la rubrique des prestations de tiers (020.318.90) sont inférieures à ce que prévoyait le *budget* 2017. Les dépenses correspondent à des travaux de conceptions graphiques pour la communication institutionnelle de *l'Agglomération*, respectivement aux frais de transport et d'entreposage d'un container d'exposition voué à être exploité sur le stand de *l'Agglomération* à La Cantonale - Foire de Fribourg 2018.
- Les remboursements de tiers et d'assurances (020.436.00) se rattachent à des indemnités journalières perçues par *l'Agglomération*, en lien avec des arrêts de travail de collaborateurs.

3. Culture

- Le résultat comptable du domaine de la culture se solde par des charges nettes inférieures de CHF 10'415 aux projections figurant au *budget* 2017.
- Le montant comptabilisé à la rubrique du traitement du personnel (300.301.00) porte sur une dotation de 1 *EPT*, correspondant à un poste de collaborateur scientifique.

- Les charges comptabilisées à la rubrique des cotisations aux associations (300.319.00) correspondent à des contributions annuelles de l'Agglomération à la Fondation romande pour la chanson et les musiques actuelles (Fondation cma) (CHF 2'500) ainsi qu'à la Commission Romande de Diffusion des Spectacles (CORODIS) (CHF 8'625). A travers la Fondation cma, l'Agglomération contribue à soutenir les artistes et musiciens du domaine des musiques actuelles dans l'organisation de leur stratégie, de leur activité et de leurs recherches professionnelles. Membre de la CORODIS depuis 2012, l'Agglomération participe chaque année aux mesures mises en place afin de faciliter la diffusion et la promotion des spectacles romands en Suisse et à l'étranger.
- Le total des subventions annuelles et extraordinaires versées à des acteurs culturels en 2017 est supérieur de CHF 5'000 au montant budgété (300.365.20). Toutefois, des participations de communes non-membres à la culture supérieures à ce que prévoyait le budget ont été perçues (300.452.10). Le Comité a d'autre part décidé de diminuer son soutien à la CarteCulture eu égard aux constats ressortis des évaluations trimestrielles de ce programme, aboutissant à une utilisation de la rubrique (300.365.50) inférieure au budget 2017. Au vu de ce qui précède, et comme l'illustre le tableau suivant, aucun dépassement global n'est donc à relever dans le domaine du subventionnement à la culture. Un solde de CHF 5'500 ressort globalement des montants comptabilisés aux rubriques y afférant. Ce montant correspond à un produit extraordinaire issu de la dissolution d'un passif transitoire à la rubrique des subventions annuelles et extraordinaires.

		<i>budget 2017</i>	<i>comptes 2017</i>	<i>différence</i>
300.365.10	subventions pluriannuelles	1'530'000	1'530'000	0
300.365.20	subventions annuelles et extraordinaires	490'000	495'000	5'000
300.365.50	soutien à la CarteCulture (Caritas)	20'000	17'210	- 2'790
300.452.10	participation des communes non membres	- 8'000	- 15'710	- 7'710
	TOTAL CHF (charge nette)	2'032'000	2'026'500	- 5'500

6. Mobilité

a) Administration du domaine de la mobilité

- L'administration du domaine de la mobilité se solde en 2017 par des charges nettes inférieures de CHF 66'883 à ce que prévoyait le budget.
- Les montants comptabilisés en traitements du personnel administratif et du personnel auxiliaire (650.301.00 et 650.301.10) représentent une masse salariale globale de CHF 242'510. La dotation du domaine en collaborateurs sous contrat de durée indéterminée s'élève à 2 EPT (2 postes de collaborateurs scientifiques à temps plein). Un poste de stagiaire, dont l'activité est répartie paritairement entre les domaines de la mobilité et de l'aménagement, représente en outre 0.5 EPT supplémentaire en soutien à la mobilité. A la rubrique du personnel auxiliaire (650.301.10), la charge comptabilisée en 2017 est légèrement inférieure à ce que prévoyait le budget, eu égard à la vacance du poste de stage durant quelques mois. Un constat identique s'applique à la rubrique correspondante de l'aménagement (790.301.10).
- Une utilisation inférieure au budget est à relever en matière de frais de délégation (650.317.00), de traductions (650.318.00), d'honoraires et de frais d'études (650.318.10), de prestations de tiers (650.318.90) et de données cartographiques (650.318.91). Ces écarts s'expliquent par un engagement particulier des collaborateurs de la mobilité. Certaines analyses ou études ont notamment été réalisées à l'interne. A l'exception des frais d'études, le même constat s'applique aux rubriques correspondantes du domaine de l'aménagement.
- Les dépenses comptabilisées à la rubrique des subventions à des institutions privées (650.365.01) portent sur un soutien de l'Agglomération au cours « Etre et rester mobile » (CHF 2'474.30), à Pedibus Fribourg (CHF 9'000), ainsi qu'à DÉFI-VÉLO (CHF 2'000).

- Les écarts constatés en matière de taxes d'utilisation des *parkings d'échange pour véhicules promus par l'Agglomération (ci-après P+R)* et de reversement à la *Communauté tarifaire intégrale fribourgeoise (ci-après CTIFR)* (650.364.10 et 650.434.00) ressortent du maintien d'un volume des ventes d'abonnement plus important que prévu au *budget*. En effet, l'augmentation des recettes des exercices précédents était liée à un transfert des usagers de places de stationnement traditionnelles en faveur des *P+R*, suite à une adaptation tarifaire en Ville de Fribourg. Un fort recul du chiffre d'affaires de ces *P+R* avait été anticipé suite à cette adaptation tarifaire et à la suppression de l'offre *P+R* au parking du Guintzet au début de l'année 2017. Eu égard à ce qui précède, les estimations de ventes pour 2017 se basaient sur les montants caractérisant l'exploitation de ces infrastructures avant 2015. L'écart constaté montre une stabilité du comportement des usagers, plus grande qu'envisagé précédemment, et le maintien d'un niveau élevé de ventes d'abonnements.
- Les amortissements (650.390.00) et les charges d'intérêts (650.390.10) font l'objet d'explications à la section des finances.
- *L'Agglomération* n'a bénéficié d'aucun subventionnement cantonal au titre de ses études de fonctionnement (650.461.20), une priorité ayant été accordée à des activités courantes.

b) Coûts d'exploitation des transports publics

- En matière de coûts d'exploitation des *transports publics (ci-après TP)*, les *comptes* 2017 se soldent par des charges nettes dépassant le *budget* à hauteur de CHF 1'007'053.90.
- L'offre des *Transport public fribourgeois (ci-après TPF)* (650.364.00) s'est caractérisée par une réduction des coûts par rapport à 2016, alors que les prestations ont été en légère amélioration. Cette diminution est due à un effort de rationalisation mis en œuvre par les *TPF*, en lien notamment avec une harmonisation des conditions de son personnel en matière de prévoyance professionnelle. L'adaptation des prestations a, quant à elle, porté sur les points suivants :
 - des courses supplémentaires le soir et le matin, principalement pour les lignes urbaines 6 et 9 ;
 - une modification des courses et des cadences de la ligne urbaine 4, qui effectue désormais un trajet constant entre l'arrêt de l'Auge et la gare CFF de Fribourg à raison d'un bus toutes les 10 min. Les renforts peu efficaces à 7.5 min aux heures de pointes entre l'arrêt du Karrweg et la gare de Fribourg ont été abandonnés au profit de cette amélioration ;
 - la réduction d'une semaine de l'horaire restreint d'été afin d'offrir un service adapté à la demande.
- Pour la première année de son exploitation (phase test), les prestations des *TPF* liées au projet de la navette autonome reliant Marly-Cité au *Marly Innovation Center (ci-après MIC)* (650.364.20) ont été comptabilisées en sus des charges d'exploitation des lignes conventionnelles évoquées ci-dessus. Or, à compter de 2018, cette ligne fait partie intégrante de l'offre du concessionnaire. Le personnel d'accompagnement des navettes est pris en charge par la commune.
- La participation cantonale aux coûts d'exploitation des *TP* (650.461.10) était inférieure au subventionnement de 60 %, dont *l'Agglomération* aurait dû bénéficier. Pour rappel, la réduction de la part cantonale d'un taux de 60 % à un taux de 57.5 % relève d'une adaptation de la *loi sur les transports (ci-après LTr)*, entérinée par le Grand Conseil en 2013 dans le cadre des *Mesures structurelles et d'économies (2013-2016) de l'Etat de Fribourg (ci-après MSE)*. Or, il n'était pas prévu que ce taux soit maintenu au-delà de la période prévue pour l'application des *MSE*. Dans ce contexte, les démarches entreprises par le *Comité* auprès du Conseil d'Etat pour demander que ce taux soit rétabli à son niveau d'origine n'ont pas abouti à une issue favorable pour *l'Agglomération*. Outre l'effet négatif du maintien de ce taux réduit, la part de financement à la charge de *l'Etat de Fribourg* s'est limitée dans les faits à 55.65 %, soit moins que le taux prévu (57.5 %). Ceci est dû à une couverture inférieure au seuil requis par *l'Etat de Fribourg* pour une minorité de lignes. Cet état de fait aboutit au dépassement des charges nettes de l'exploitation des *TP* évoqué précédemment.
- *L'Agglomération* a bénéficié d'une participation financière de Migros Neuchâtel-Fribourg au titre de la desserte en *TP* de son centre d'Avry (650.465.00). Cet apport relève d'un contrat que *l'Agglomération* a reconduit début 2017 avec Migros Neuchâtel-Fribourg, garantissant ce financement jusqu'au 31 juillet 2017 et prévoyant son renouvellement tacite d'année en année.

c) Coût d'exploitation du réseau de vélos en libre service

- Les charges comptabilisées à la rubrique du contrat de prestation relatif aux *vélos en libre-service (ci-après VLS)* (650.364.15) sont inférieures à ce que prévoyait le *budget*. En effet, ce mode de financement est intervenu pour la première fois en 2017, puisque *l'Agglomération* avait jusqu'alors subventionné en lieu et place 50 % des investissements liés aux infrastructures du réseau *VLS*. Compte tenu de cette nouvelle situation, le montant inscrit au *budget* est le résultat d'une estimation prudente, à défaut d'informations arrêtées quant au coût à prévoir pour cette prestation.

Le coût d'exploitation, en tant que tel, s'est élevé à un montant de CHF 70'245. Le solde des charges comptabilisées à cette rubrique, soit un montant de CHF 10'000, a servi au financement de travaux relatifs à l'appel d'offre lié à l'octroi d'une concession que *l'Agglomération* a dû mettre en œuvre dans le cadre de cette prestation. Pour rappel, les années 2017 et 2018 revêtent dans ce domaine un caractère transitoire.

Pour rappel, une clé de répartition spécifique a été adoptée au titre de cette nouvelle rubrique. Celle-ci n'engage que les communes détentrices du service *VLS*, et ce, au prorata du nombre de stations *VLS* sises dans chacune d'entre elles.

7. Aménagement régional

- Le résultat comptable du domaine de l'aménagement a des charges nettes inférieures de CHF 29'913 aux projections du *budget* 2017.
- Les montants comptabilisés en traitements du personnel administratif et du personnel auxiliaire (790.301.00 et 790.301.10) représentent une masse salariale globale de CHF 165'498. La dotation du domaine en collaborateurs sous contrat de durée indéterminée a évolué en cours d'exercice de 1.4 à 1.8 *EPT* (1 poste de collaborateur scientifique à 0.8 *EPT* et 1 poste de collaborateur scientifique passé de 0.6 à 1 *EPT* au 1^{er} novembre). Le poste de stagiaire à 1 *EPT* est réparti paritairement : 0.5 *EPT* pour le soutien du domaine de la mobilité et 0.5 *EPT* pour celui de l'aménagement.
- Une diminution des charges à la rubrique du personnel auxiliaire (790.301.10) fait l'objet d'une explication à la rubrique correspondante de la mobilité (650.301.10). Le montant comptabilisé à la rubrique des traitements du personnel administratif (790.301.00) est, quant à lui, inférieur à ce que prévoyait le *budget*, et ce, en dépit d'une augmentation de la dotation de ce domaine à compter de novembre. Cet état de fait s'explique par une démission, à la suite de laquelle le poste est resté vacant du 1^{er} août au 31 octobre.

Le tableau suivant fournit une vision d'ensemble des écarts intervenant entre les charges effectives et le *budget* :

			comptes 2017	budget 2017	différence
790.301.00	Traitement du personnel administratif	+	150'580.84	161'500.00	- 10'919.16
790.301.10	Personnel auxiliaire	+	14'916.69	21'000.00	- 6'083.31
	TOTAL CHF (charge nette)	=	165'497.53	182'500.00	- 17'002.47

- L'utilisation inférieure au *budget* des rubriques des frais de délégation (790.317.00), de traductions (790.318.00) et de prestations de tiers (790.318.90) est justifiée pour les mêmes raisons que dans les rubriques correspondantes de la mobilité.
- Les dépenses comptabilisées à la rubrique des honoraires et frais d'étude (790.318.10) se ventilent comme suit :
 - CHF 7'500 consacrés au dernier volet d'une *étude relative au développement urbain sous l'angle du développement économique (ci-après DevEco)*. *L'Agglomération* a participé à ce projet à hauteur de CHF 15'000 par année, de 2015 à 2017 ; ce montant est réparti à parité entre les domaines de l'aménagement et de la promotion économique. Ce financement correspond à 50 % du coût total de la démarche entreprise en partenariat avec la *Haute école d'ingénierie et d'architecture de Fribourg (ci-après HEIA-FR)*.

- CHF 36'711.20 portant sur une *étude d'économie territoriale concernant les zones d'activités de l'agglomération fribourgeoise (ci-après EcoTerr)* destinée à mettre en place une stratégie économique à l'échelle régionale. Réparti entre les *budgets* 2017 et 2018, ce projet *EcoTerr* est financé à parité par les domaines de l'aménagement et de la promotion économique. Dans le cadre du programme pluriannuel 2016-2019 de la *Nouvelle Politique Régionale (ci-après NPR)*, l'*Agglomération* doit bénéficier pour ce projet d'une subvention cantonale maximum de CHF 30'000 (790/840.461.10). Une part de cet apport a été comptabilisée sur 2017, à concurrence de CHF 6'711.20 pour le domaine de l'aménagement et de CHF 6'711.20 pour le domaine de la promotion économique. La dépense nette pour cette étude est donc de CHF 30'000 pour chacun de ces domaines, conformément à ce que prévoyait initialement le *budget*.

		aménagement	promotion économique
790 / 840.318.10	frais étude territoriale	36'711.20	36'711.20
790 / 840.461.10	subvention cantonale (part 2017)	- 6'711.20	- 6'711.20
TOTAL CHF (charge nette)		30'000.00	30'000.00

- Les amortissements (790.390.00) et les charges d'intérêts (790.390.10) font l'objet d'explications à la section des finances.

8. Economie et tourisme

- Ce chapitre se solde en 2017 par une charge nette de CHF 22'037 inférieure à ce qui a été prévu au *budget*. Le résultat comptable de la promotion touristique (830) étant exactement à l'équilibre, cet écart est entièrement attribuable au domaine de la promotion économique (840).
- Le montant comptabilisé à la rubrique du traitement du personnel (840.301.00) porte sur une dotation de 1 *EPT*, correspondant à un poste de collaborateur scientifique.
- Un dépassement de la rubrique des frais de traduction (840.318.00) est à relever. Cela est dû à l'organisation du « Trophées PME 2017 ».
- La rubrique des honoraires et frais d'étude (840.318.10) laisse apparaître des charges identiques à ce qui caractérise la rubrique correspondante de l'aménagement (790.318.10). Les travaux, auxquels elles correspondent, portent sur les études *DevEco* et *EcoTerr*. Ces études, évoquées à l'explication de la rubrique 790.318.10, ont été financées à parité par les deux domaines.
- La rubrique des actions de promotion économique (840.318.20) fait l'objet d'un dépassement. Toutefois, ces charges sont compensées par CHF 35'000 de recettes en sponsoring privé dont l'*Agglomération* a bénéficié pour l'organisation du « Trophées PME 2017 » (840.469.10). Par conséquent, la charge nette y relative se limite à CHF 33'606 et se décompose comme suit :
 - CHF 28'606 en charges nettes consacrées à l'organisation du « Trophées PME 2017 ». Le total des dépenses intervenues à ce titre se monte à CHF 63'606, compensées à concurrence de CHF 35'000 par les recettes précitées.
 - CHF 5'000 sous forme d'une participation de l'*Agglomération* au financement d'incubateurs d'entreprises en partenariat avec *Fri Up*.
- Aucune dépense n'a été comptabilisée à la rubrique des prestations de tiers (840.318.90). Ce constat est lié à la priorité donnée en 2017 à l'organisation du « Trophées PME 2017 », thématique à la rubrique 840.318.20.
- Les cotisations à des associations (840.319.00) portent essentiellement sur l'affiliation de l'*Agglomération* à *Région capitale suisse (ci-après RCS)*.
- Les montants perçus à la rubrique des subventions cantonales (840.461.10) sont supérieurs à ce que prévoyait le *budget*. En sus à des indemnités annuellement perçues de la part d'*INNOREG FR* dans le cadre de la *NPR* (CHF 18'000), l'*Agglomération* a bénéficié d'un subventionnement au titre de l'étude *EcoTerr*. Comme évoqué à l'explication de la rubrique 790.461.10 de l'aménagement, cette recette est comptabilisée en 2017 à concurrence de CHF 6'711.25 pour le domaine de la promotion économique.

9. Finances

- Un soutien supplémentaire exceptionnel de CHF 5'000 a été octroyé au *Festival International de Films de Fribourg (ci-après FIFF)* au titre de la rubrique des dépenses non-spécifiées (998.319.00). Cette aide est consécutive au déficit enregistré par l'association en 2017 et relève d'une décision prise par le *Comité* compte tenu du rayonnement important de la manifestation. Les organisateurs sont informés que ce type de financement ne pourra plus être mobilisé à l'avenir.
- Le montant comptabilisé en charges d'intérêts débiteurs (940.322.00) est moins conséquent que ce que prévoyait le *budget 2017*, en raison notamment d'une concrétisation tardive et du report, voire de l'abandon, de certains investissements. Dans une moindre mesure, cet écart est également la conséquence de la conclusion de nouveaux emprunts à des taux inférieurs aux 2 % escomptés.
- Suite à l'annulation imprévue de toute rémunération des dépôts bancaires en 2017, les recettes comptabilisées en matière d'intérêts créditeurs (940.420.00) sont pratiquement nulles, en dépit de ce qui était escompté au *budget 2017*.
Le montant y relatif comptabilisé au chapitre de l'administration générale (020.390.10) relève d'un emprunt à court terme de CHF 500'000 conclu par l'*Agglomération* pour sa trésorerie en 2017. Cet emprunt doit permettre à l'*Agglomération* de disposer des liquidités suffisantes pour absorber certains pics susceptibles d'intervenir en cours d'année dans ses besoins en liquidités. En 2017, le maintien par l'*Etat de Fribourg* d'un taux de subventionnement du coût d'exploitation des *TP* limité à 57.5 % (contre 60 % escomptés au *budget*) a en grande partie motivé la conclusion de cette opération.
- Les charges d'amortissements (998.330.20-40) sont supérieures à ce que prévoyait le *budget 2017* en raison d'un début d'amortissement dès 2017 des crédits d'investissement de base libérés pour le *Projet d'agglomération de troisième génération de l'Agglomération (ci-après PA3)* et à un niveau moins important, pour la première partie du *Projet-modèle « Espaces ouverts »*. Cette manière de procéder n'était pas prévue au moment de l'élaboration du *budget*. En l'occurrence, la réalisation de ces projets n'était pas entièrement achevée au 31 décembre 2016. Des discussions entre l'*Agglomération* et le *Service des communes (ci-après SCom)* ont permis de confirmer que si un objet donne lieu à plusieurs crédits d'investissement, chacun d'entre eux doit être amorti dès lors que le montant correspondant a été entièrement utilisé, indépendamment de l'achèvement intégral du projet sous-jacent.
- Les excédents et déficits ressortant de chaque domaine aboutissent globalement à un résultat négatif de CHF 767'613. Il en résulte le versement d'acomptes complémentaires en 2018 de la part des communes membres selon répartition sur la base des clés dites « agglo », « *TP* » et « *VLS* ». Ces recettes supplémentaires donnent lieu à une augmentation des participations communales (991.452.01-10), ramenant à l'équilibre le résultat comptable de l'exercice 2017.

III. Dépenses d'investissement 2017

6. Mobilité

- L'achèvement des mandats du *PA3* étant intervenu fin 2015, il s'en est suivi une procédure de consultation publique, puis le dépôt du projet à la Confédération le 22 décembre 2016. Des dépenses sont encore intervenues en 2017, principalement sous la forme d'études complémentaires et de frais d'impression. Au 31 décembre, les frais relevant de cet objet s'élèvent à un total de CHF 938'258, imputés à parité entre les domaines de la mobilité et de l'aménagement (650/790.509.04). La répartition de ce montant sur la durée du projet se ventile comme suit :

	mobilité	aménagement	TOTAL CHF
2015	242'677.53	242'677.63	485'355.16
2016	213'933.21	213'933.46	427'866.67
2017	12'517.95	12'518.00	25'035.95
TOTAL	469'128.69	469'129.09	938'257.78
crédit initial	355'000.00	355'000.00	710'000.00
crédit complémentaire	195'000.00	195'000.00	390'000.00
TOTAL	550'000.00	550'000.00	1'100'000.00
Solde au 31.12.2017	80'871.31	80'870.91	161'742.22

Des dépenses d'investissement de faible importance sont encore à prévoir en 2018, elles concernent la finalisation du PA3, portant principalement sur des coûts de production de documents.

- L'élaboration d'un plan d'action destiné à accroître la part de la propulsion électrique des TP dans l'agglomération (rubrique 650.509.21) n'a donné lieu à aucune dépense, l'étude y relative ayant été effectuée en interne en collaboration avec les TPF. L'étude concernant le tarif unitaire Frimobil dans le périmètre de l'agglomération, réalisée par l'administration de l'Agglomération, n'a également pas engendré de coûts. Cette étude, qui était inscrite à la même rubrique, a permis de répondre au postulat Post_Leg2011-2016_2015_031.
- La dépense comptabilisée pour les mesures de mobilité non-déterminées (650.522.00) porte sur le subventionnement des stations VLS « Les Dailles » et « Gare de Villars-sur-Glâne », entériné par le Conseil en sa séance du 12 octobre 2017 (message n° 14 de la législature actuelle 2016-2021).
- Les mesures budgétées aux rubriques suivantes ont été reportées à l'exercice 2018 :
 - la mesure 11.1 du *Projet d'agglomération de deuxième génération de l'Agglomération (ci-après PA2)* (650.522.39), dont l'objectif porte sur une amélioration de la vitesse commerciale des bus circulant à la rue St-Pierre en direction du Bourg, par le déplacement de l'arrêt et une modification de la régulation lumineuse de la traversée piétonne ;
 - les mesures 22.8/9 du PA2 (650.522.50/1), relatives à l'aménagement de bandes cyclables dans la commune de Villars-sur-Glâne, à la route du Soleil, respectivement à la route du Coteau ;
 - la mesure 22.14 du PA2 (650.522.67) portant sur l'aménagement d'une bande cyclable sur la commune de Granges-Paccot (Chavully) ;
 - la mesure 41.16 du PA2 (650.522.55), qui concerne le réaménagement de l'arrêt Belle-Croix à Villars-sur-Glâne. Le report de ce projet est dû au fait qu'il devra être mené de concert avec la mesure 11.11, relative à l'aménagement de voies de bus dans les deux sens de circulation sur les routes de Villars et de Moncor. Les procédures relatives à ces deux interventions sont actuellement en attente de l'avancement du projet de réaménagement du carrefour de Belle-Croix ;
 - La mesure 43.9 du PA2 (650.522.57), qui prévoit la valorisation de la traversée de la localité de Belfaux sur la route cantonale Fribourg-Payerne (VALTRALOC).
- L'aménagement de l'abri-vélo aux abords de l'arrêt de bus Briegli à Düdingen (650.522.54) n'a fait l'objet d'aucun subventionnement en 2017. Bien qu'en grande partie réalisé, cet aménagement doit encore être finalisé car le projet de développement immobilier dans le quartier de Briegli a fait l'objet de modifications. Pour rappel, un crédit d'investissement pour cet objet a été octroyé par le Conseil en sa séance du 30 avril 2015 (message n° 32 de la législature précédente). Pour cette même raison, la mesure 11.13 du PA2 (650.522.44), relative à l'aménagement d'arrêts pour les lignes régionales à l'entrée Sud de Düdingen (Hauptstrasse), n'a pas encore été subventionnée.
- L'extension du P+R de Corbaroche (650.522.74) porte sur la réalisation de la troisième étape de ce parking d'échange. Cet objet relève d'un crédit d'investissement de CHF 47'500 libéré par le Conseil en sa séance des 12 et 13 octobre 2016 (message n° 7 de la législature actuelle).
- Aucune dépense n'a été consacrée à la centrale de régulation de trafic (650.522.75), dont les premiers engagements financiers doivent toutefois intervenir en 2018. A titre de rappel, le Conseil a libéré un crédit d'investissement pour ce projet en sa séance du 18 mai 2017 (message n° 11 de la législature actuelle).
- Le 19 mai 2016, le Comité a adressé à la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions (ci-après DAEC) une demande de subventionnement cantonal pour des projets de mobilité (650.661.45/52/54/57/75). Cette démarche s'inscrit dans la dotation d'un nouveau fonds cantonal destiné à soutenir les investissements réalisés par les communautés régionales de transport (ci-après CrT). A ce titre, l'Agglomération a perçu en 2017 un acompte s'élevant à 80 % du soutien total accordé, représentant lui-même 50 % du coût des projets concernés à charge de l'Agglomération. Le solde de cette aide doit être perçu par l'Agglomération suite à la réalisation de ces objets, dans le cadre d'exercices ultérieurs.

7. Aménagement

- Les frais d'études relatifs à l'élaboration du PA3 (790.509.04) font l'objet d'explications au paragraphe de la mobilité.

Le projet-modèle "Espaces ouverts" (790.509.11) porte sur la requalification des espaces ouverts dans l'agglomération fribourgeoise, afin d'y améliorer la qualité de vie.

En 2017, une dépense de CHF 88'433 a été comptabilisée pour cet objet.

Pour ce projet, l'Agglomération a perçu en 2017 un acompte de subventionnement fédéral s'élevant à CHF 35'000 (790.660.11), diminuant d'autant la dépense nette consacrée à cet objet.

Au 31 décembre 2017, le total des dépenses intervenues depuis 2014 s'élève à CHF 242'001. Le financement total consacré à ce projet se montant à CHF 270'000 (subventionnement fédéral inclus), un solde de CHF 27'999 est encore disponible pour l'achèvement de la démarche, qui doit intervenir en 2018.

	dépenses			Subvention fédérale 790.660.11	dépense nette
	crédit initial (2014 / 790.509.03)	crédit complémentaire (2015 / 790.509.11)	TOTAL		
2014	15'589.20		15'589.20	35'000.00	-19'410.80
2015	9'410.80	68'580.23	77'991.03	25'000.00	52'991.03
2016		59'988.05	59'988.05	40'000.00	19'988.05
2017		88'432.70	88'432.70	35'000.00	53'432.70
TOTAL	25'000.00	217'000.98	242'000.98	135'000.00	107'000.98

crédit d'investissement initial (2014)	25'000.00
crédit d'investissement complémentaire (2015)	110'000.00
total crédits libérés	135'000.00
solde au 31.12.2017	27'999.02

- L'étude relative à la vision globale de l'axe PA3 Marly-Pérolles (790.509.16.1) a été initiée fin 2017, et doit être poursuivie en 2018. En 2017, les travaux entrepris se sont avant tout focalisés sur la phase initiale de la démarche (récolte de données de base, réflexion méthodologique relative au calcul du potentiel de densification à l'intérieur de l'axe et élaboration du plan des contraintes à la densification).
- Faute de ressources suffisantes dans les effectifs de l'administration pour leur mise en œuvre en 2017, les études inscrites au budget en matière de renouvellement urbain et de densification PA3 (790.509.17) ont été reportées.
- Les mesures budgétées aux rubriques suivantes ont, pour même raison, été reportées à l'exercice 2018 :
 - les mesures U PA2 relatives aux centralités de Givisiez et de Matran (790.509.19), portant sur des enjeux de restructuration urbaine dans les communes concernées ;
 - le financement de projets divers d'aménagement (790.509.20), dont la nature exacte dépend de la stratégie d'aménagement et de valorisation paysagère que le Comité souhaite concrétiser en 2018 ;
 - la mesure NP01 PA3 relative à un concept de mise en réseau des parcs urbains (790.522-18) voué à permettre de définir les liaisons de mobilité douce et à assurer la continuité de la trame verte ;
 - la mesure 3NP.15 PA3 « Un arbre un enfant », pour laquelle le Conseil a libéré un crédit d'investissement en sa séance du 18 mai 2017 (message n° 12 de la législature actuelle). Ce montant doit servir à couvrir les frais d'un premier mandat d'expert, les coûts liés au démarrage de la mesure ainsi que la plantation des premiers arbres. Des crédits supplémentaires pour la suite de la mise en œuvre de la mesure sont a priori à prévoir dès 2019.

IV. Proposition à l'attention du Conseil d'agglomération

Le Comité propose au Conseil d'approuver les comptes de fonctionnement et les comptes d'investissement de l'Agglomération pour l'exercice 2017 selon les projets d'arrêté annexés.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du *Conseil*, l'expression de nos sentiments distingués.


Au nom du Comité d'agglomération
de l'Agglomération de Fribourg

Le Président



René Schneuwly

Le Secrétaire général



Félicien Frossard

Compte Rechnung	Désignation	Bezeichnung	Comptes / Rechnung 2017		Budget / Voranschlag 2017		Comptes / Rechnung 2016	
			Charges Aufwand	Revenus Ertrag	Charges Aufwand	Revenus Ertrag	Charges Aufwand	Revenus Ertrag
0	ADMINISTRATION	VERWALTUNG	864'266.74	90'672.01	906'300.00	54'300.00	864'988.58	71'767.54
010	Conseil d'agglomération, Commission financière	Agglomerationsrat, Finanzkommission	26'567.10		30'900.00		41'435.20	
010.300.00	Traitement et jetons du Conseil d'agglomération	Lohn und Sitzungsgelder des Agglomerationsrates	8'800.00		10'200.00		13'800.00	
010.300.10	Jetons et frais de la commission financière	Sitzungsgelder und Auslagen der Finanzkommission	2'400.00		2'700.00		2'450.00	
010.300.20	Jetons et frais de la CAME	Sitzungsgelder und Auslagen der KRMU	1'300.00		1'700.00		4'550.00	
010.300.30	Jetons et frais du Bureau du Conseil	Sitzungsgelder und Auslagen des Ratsbüros	4'650.00		3'600.00		2'900.00	
010.310.20	Frais de publications	Veröffentlichungen	2'001.50		3'000.00		5'662.20	
010.317.00	Frais de délégation	Auslagen für Delegationen	2'246.00		2'500.00		4'965.50	
010.318.01	Honoraires de l'organe de révision	Honorar der Revisionsorgans	5'169.60		5'200.00		5'184.00	
010.318.90	Prestations de tiers	Dienstleistungen Dritter			2'000.00		1'923.50	
011	Comité d'agglomération	Agglomerationsvorstand	84'862.16		106'000.00		87'930.54	
011.300.00	Traitement et jetons du Comité d'agglomération	Lohn und Sitzungsgelder des Agglomerationsvorstandes	77'090.00		90'000.00		77'623.75	
011.303.00	Cotisations aux assurances sociales, AVS, APG, AC, etc.	Sozialversicherungsbeiträge : AHV, EO, ALV, usw.	4'925.86		13'000.00		6'554.74	
011.317.00	Frais de délégation	Auslagen für Delegationen	2'846.30		3'000.00		3'752.05	
020	Administration générale	Allgemeine Verwaltung	752'837.48	90'672.01	769'400.00	54'300.00	735'622.84	71'767.54
020.301.00	Traitement du personnel administratif	Besoldung des Verwaltungspersonals	379'967.05		406'000.00		410'713.51	
020.301.01	Allocations familiales/employeurs	Familienzulagen/Arbeitgeber	2'325.00		2'200.00		2'100.00	
020.301.10	Personnel auxiliaire	Hilfspersonal	37'611.98				12'783.17	
020.303.00	Cotisations aux assurances sociales, AVS, APG, AC, etc.	Sozialversicherungsbeiträge : AHV, EO, ALV, usw.	68'858.65		62'200.00		63'134.03	
020.304.00	Cotisation aux caisses de prévoyance	Pensionskassenbeiträge	71'369.47		68'500.00		70'753.23	
020.305.00	Cotisation aux assurances maladie-accident	Unfall- und Krankenversicherungsbeiträge	9'690.31		9'300.00		9'557.35	
020.309.00	Frais de formation	Ausbildungskosten	610.00		20'000.00		1'805.20	
020.310.00	Fournitures de bureau	Bürobedarf	5'522.00		8'000.00		6'457.41	
020.310.21	Frais d'annonces	Anzeigen	6'508.35		3'000.00		2'471.35	
020.311.00	Matériel de bureau	Büromaterial	3'023.40		8'000.00		1'582.35	
020.311.01	Equipements	Anlagen	2'124.25		2'000.00		13'348.20	
020.311.02	Mobilier de bureau	Büromöbiliar			2'000.00			
020.312.00	Electricité	Strom	2'083.45		2'500.00		2'140.45	
020.315.00	Entretien mobilier de bureau	Unterhalt Büromaschinen und -mobilier	7'373.15		4'000.00		4'166.80	
020.315.01	Entretien des locaux	Unterhalt der Räumlichkeiten	8'615.45		8'700.00		8'615.45	
020.315.02	Maintenance informatique	Unterhalt EDV-Anlagen	19'143.00		20'000.00		19'401.00	
020.316.00	Loyer	Miete	53'637.70		53'900.00		54'495.45	
020.316.01	location/leasing d'équipements	Miete/Leasing von Anlagen	3'571.70		3'400.00		3'382.80	
020.317.00	Frais de délégation	Auslagen für Delegationen	2'210.10		2'000.00		992.45	
020.318.00	Assurances diverses, RC, mobilier, etc.	Verschiedene Versicherungen, Haftpflicht, Mobiliar, usw.	1'372.80		1'700.00		1'307.35	
020.318.10	Frais administratifs (ports, téléphones, etc.)	Verwaltungskosten (Posttaxen, Telefon, usw.)	31'311.60		26'000.00		18'748.55	
020.318.20	Emoluments de chancellerie	Kanzleigeühren	300.00		3'000.00			
020.318.50	Frais internet	Internetkosten	3'712.00		8'000.00		5'208.00	
020.318.60	Traductions	Übersetzungen	28'543.12		30'000.00		21'650.89	
020.318.90	Prestations de tiers	Dienstleistungen Dritter	2'607.10		15'000.00		807.85	
020.390.10	Imputations internes des intérêts	Interne Verrechnung der Zinsen	745.85					
020.436.00	Remboursements de tiers et d'assurances	Rückzahlungen von Dritten und der Versicherungen		25'758.60				15'276.55
020.436.10	Retenues sociales sur les salaires (AVS/AI/AC)	Sozialrückbehalte auf Gehälter (AHV/IV/EO)		31'720.35		25'200.00		26'269.29
020.436.11	Retenues sociales sur les salaires (LPP)	Sozialrückbehalte auf Gehälter (BVG)		29'181.15		27'300.00		28'301.52
020.436.12	Retenues sociales sur les salaires (ass. maladie/accident)	Sozialrückbehalte auf Gehälter (Kranken-/Unfallversich.)		4'011.91		1'800.00		1'920.18

Compte Rechnung	Désignation	Bezeichnung	Comptes / Rechnung 2017		Budget / Voranschlag 2017		Comptes / Rechnung 2016	
			Charges Aufwand	Revenus Ertrag	Charges Aufwand	Revenus Ertrag	Charges Aufwand	Revenus Ertrag
3	CULTURE	KULTUR	2'217'743.66	32'558.28	2'219'700.00	24'100.00	2'217'291.83	31'612.55
300	Culture	Kultur	2'217'743.66	32'558.28	2'219'700.00	24'100.00	2'217'291.83	31'612.55
300.300.00	Jetons et frais de la Commission culturelle	Sitzungsgeld und Auslagen der Kulturkommission	5'087.50		6'000.00		4'093.75	
300.301.00	Traitement du personnel administratif	Besoldung des Verwaltungspersonals	113'090.92		113'500.00		110'921.85	
300.301.01	Allocations familiales/employeurs	Familien-/Arbeitgeber-Zulagen	3'600.00		3'600.00		3'600.00	
300.303.00	Cotisations aux assurances sociales, AVS, APG, AC, etc.	Sozialversicherungsbeiträge : AHV, EO, ALV, usw.	17'322.13		17'400.00		16'989.90	
300.304.00	Cotisation aux caisses de prévoyance	Pensionskassenbeiträge	21'600.36		21'700.00		21'186.07	
300.305.00	Cotisation aux assurances maladie-accident	Unfall- und Krankenversicherungsbeiträge	2'789.95		2'800.00		2'680.98	
300.317.00	Frais de délégation	Auslagen für Delegationen	202.30		2'500.00		907.50	
300.318.00	Traductions	Übersetzungen	715.50		1'000.00		701.78	
300.319.00	Cotisations aux associations	Beiträge an Vereine	11'125.00		11'200.00		7'500.00	
300.365.10	Subventions pluriannuelles	Mehrfährige Subventionen	1'530'000.00		1'530'000.00		1'530'000.00	
300.365.20	Subventions annuelles et extraordinaires	Jährliche und ausserordentliche Subventionen	495'000.00		490'000.00		498'710.00	
300.365.50	Soutien à la carte culture (Caritas)	Unterstützung "Kulturlegi" (Caritas)	17'210.00		20'000.00		20'000.00	
300.436.10	Retenues sociales sur les salaires (AVS/AI/APG/AC)	Sozialrückbehalte auf Gehälter (AHV/IV/ EO/ALV)		7'039.91		7'000.00		6'904.89
300.436.11	Retenues sociales sur les salaires (LPP)	Sozialrückbehalte auf Gehälter (BVG)		8'640.14		8'600.00		8'474.43
300.436.12	Retenues sociales sur les salaires (ass. maladie/accident)	Sozialrückbehalte auf Gehälter (Kranken- und Unfallsversicherungen)		1'168.23		500.00		515.23
300.452.10	Participation des communes non-membres	Anteile der Nichtmitgliedgemeinden		15'710.00		8'000.00		15'718.00
6	MOBILITE	MOBILITÄT	22'834'360.26	12'475'644.83	22'860'900.00	13'422'600.00	22'957'225.28	12'728'820.01
650	Mobilité	Mobilität	22'834'360.26	12'475'644.83	22'860'900.00	13'422'600.00	22'957'225.28	12'728'820.01
650.301.00	Traitement du personnel administratif	Besoldung des Verwaltungspersonals	227'593.50		228'300.00		223'002.61	
650.301.01	Allocations familiales/employeurs	Familien-/Arbeitgeber-Zulagen	4'500.00		4'500.00		4'500.00	
650.301.02	Allocations de mariage mobilité	Ehe Geld					300.00	
650.301.10	Personnel auxiliaire	Aushilfspersonal	14'916.68		21'000.00		20'151.09	
650.303.00	Cotisations aux assurances sociales, AVS, APG, AC, etc.	Sozialversicherungsbeiträge : AHV, EO, ALV, usw.	37'145.30		38'200.00		37'243.85	
650.304.00	Cotisation aux caisses de prévoyance	Pensionskassenbeiträge	40'758.46		39'200.00		40'830.13	
650.305.00	Cotisation aux assurances maladie-accident	Unfall- und Krankenversicherungsbeiträge	5'454.06		5'500.00		5'346.95	
650.311.00	Matériel de bureau	Büromaterial	221.30		900.00			
650.317.00	Frais de délégation	Auslagen für Delegationen	778.75		2'500.00		1'143.20	
650.318.00	Traductions	Übersetzungen	1'537.67		7'000.00		2'332.70	
650.318.10	Honoraires et frais d'études	Honorare und Kosten für Studien			60'000.00		6'859.65	
650.318.90	Prestations de tiers	Leistungen Dritter	2'956.50		20'000.00		7'500.00	
650.318.91	Données de base et cartographie	Grunddaten und Kartografie	1'554.00		7'000.00		1'500.00	
650.319.00	Cotisations aux associations	Beiträge an Vereine	445.00		600.00		170.00	
650.364.00	Contrat de prestations au concessionnaire (TPF)	Leistungsvertrag mit Konzessionärin (TPF)	21'762'193.00		21'770'000.00		22'070'552.00	
650.364.05	Contrat de prestations au concessionnaire (Moonliner)	Leistungsvertrag mit Konzessionär (Moonliner)	12'212.90		13'000.00		4'325.00	
650.364.10	Convention avec CTIFR (P+R)	Konvention mit IVTFR (P+R)	92'112.30		28'800.00		119'109.20	
650.364.15	Contrat de prestation vélos en libre service (VLS)	Dienstleistungsvertrag Velo-Verleihsystem (VLS)	80'245.00		100'000.00			
650.364.20	Navette automatique TPF au MIC	Autonomer Shuttlebus TPF - MIC	110'000.00		110'000.00			
650.365.01	Subventions à des institutions privées	Gewährte Subventionen an private Institutionen	13'474.30		15'000.00		11'388.10	
650.390.00	Imputations internes des amortissements	Interne Verrechnung der Abschreibungen	386'792.43		335'600.00		338'906.28	
650.390.10	Imputations internes des intérêts	Interne Verrechnung der Zinsen	39'469.11		53'800.00		62'064.52	
650.431.00	Emoluments pour préavis	Gebühren für Gutachten						100.00
650.431.10	Indemnités diverses	Weitere Leistungen						5'025.00
650.434.00	Taxes utilisation P+R	Benutzungsgebühren P+R		216'652.40		109'400.00		245'041.20
650.436.10	Retenues sociales sur les salaires (AVS/AI/APG/AC)	Sozialrückbehalte auf Gehälter (AHV/IV/ EO/ALV)		15'096.26		15'500.00		15'136.31
650.436.11	Retenues sociales sur les salaires (LPP)	Sozialrückbehalte auf Gehälter (BVG)		16'303.38		15'600.00		16'332.05
650.436.12	Retenues sociales sur les salaires (ass. maladie/accident)	Sozialrückbehalte auf Gehälter (Kranken- und Unfallsversicherungen)		2'240.79		1'100.00		1'129.45
650.461.10	Subventions cantonales	Kantonale Subventionen		12'110'852.00		13'128'000.00		12'333'056.00
650.461.20	Subventions cantonales pour des études	Kantonale Subventionen für Studien				40'000.00		
650.465.00	Participations reçues de tiers (Migros Avry)	Beteiligung Dritter (Migros Avry)		114'500.00		113'000.00		113'000.00

Compte Rechnung	Désignation	Bezeichnung	Comptes / Rechnung 2017		Budget / Voranschlag 2017		Comptes / Rechnung 2016	
			Charges Aufwand	Revenus Ertrag	Charges Aufwand	Revenus Ertrag	Charges Aufwand	Revenus Ertrag
7	AMENAGEMENT	RAUMORDNUNG	422'143.04	29'855.22	445'800.00	23'600.00	364'587.36	28'365.29
790	Aménagement régional	Regionale Raumplanung	422'143.04	29'855.22	445'800.00	23'600.00	364'587.36	28'365.29
790.301.00	Traitement du personnel administratif	Besoldung des Verwaltungspersonals	150'580.84		161'500.00		157'708.48	
790.301.01	Allocations familiales/employeurs	Familienzulagen/Arbeitgeber	1'890.00		3'300.00		3'240.00	
790.301.10	Personnel auxiliaire	Hilfspersonal	14'916.69		21'000.00		20'151.05	
790.303.00	Cotisations aux assurances sociales, AVS, APG, AC, etc.	Sozialversicherungsbeiträge : AHV, EO, ALV, usw.	25'349.25		28'000.00		27'242.74	
790.304.00	Cotisation aux caisses de prévoyance	Pensionskassenbeiträge	28'171.87		29'000.00		30'855.94	
790.305.00	Cotisation aux assurances maladie-accident	Unfall- und Krankenversicherungsbeiträge	3'809.74		4'200.00		4'058.48	
790.311.00	Matériel de bureau	Büromaterial	185.00		1'000.00		0.00	
790.317.00	Frais de délégation	Auslagen für Delegationen	1'868.15		2'500.00		1'260.00	
790.318.00	Traductions	Übersetzungen	405.47		8'000.00		1'470.16	
790.318.10	Honoraires et frais d'études	Honorare und Kosten für Studien	44'211.20		60'000.00		14'359.60	
790.318.90	Prestations de tiers	Leistungen Dritter	104.75		20'000.00		243.00	
790.318.91	Données de base et cartographie	Grunddaten und Kartografie	1'554.00		7'000.00		1'500.00	
790.319.00	Cotisations aux associations	Beiträge an Vereine	50.00		200.00		50.00	
790.390.00	Imputations internes des amortissements	Interne Verrechnung der Abschreibungen	142'826.24		85'900.00		94'473.08	
790.390.10	Imputations internes des intérêts	Interne Verrechnung der Zinsen	6'219.84		14'200.00		7'974.83	
790.431.10	Indemnités diverses	verschiedene Vergütungen						4'125.00
790.436.10	Retenues sociales sur les salaires (AVS/AI/APG/AC)	Sozialrückbehalte auf Gehälter (AHV/IV/ EO/ALV)		10'302.22		11'300.00		11'071.75
790.436.11	Retenues sociales sur les salaires (LPP)	Sozialrückbehalte auf Gehälter (BVG)		11'268.75		11'500.00		12'342.38
790.436.12	Retenues sociales sur les salaires (ass. maladie/accident)	Sozialrückbehalte auf Gehälter (Kranken- und Unfallversicherungen)		1'573.05		800.00		826.16
790.461.10	Subventions cantonales	Beteiligung des Kantons		6'711.20				
8	ECONOMIE ET TOURISME	VOLKSWIRTSCHAFT UND TOURISMUS	889'268.50	77'205.63	868'800.00	34'700.00	784'151.59	34'516.08
830	Promotion touristique	Tourismusförderung	590'000.00		590'000.00		590'000.00	
830.365.01	Contributions à Fribourg Tourisme et Région	Beiträge an Freiburg Tourismus und Region	590'000.00		590'000.00		590'000.00	
840	Promotion économique	Wirtschaftsförderung	299'268.50	77'205.63	278'800.00	34'700.00	194'151.59	34'516.08
840.301.00	Traitement du personnel administratif	Besoldung des Verwaltungspersonals	117'427.72		117'800.00		115'259.29	
840.303.00	Cotisations aux assurances sociales, AVS, APG, AC, etc.	Sozialversicherungsbeiträge : AHV, EO, ALV, usw.	17'986.40		18'100.00		17'654.27	
840.304.00	Cotisation aux caisses de prévoyance	Pensionskassenbeiträge	22'428.69		22'500.00		22'014.53	
840.305.00	Cotisation aux assurances maladie-accident	Unfall- und Krankenversicherungsbeiträge	2'896.94		2'900.00		2'785.82	
840.309.00	Frais de formation	Ausbildungskosten	165.00					
840.317.00	Frais de délégation	Auslagen für Delegationen	1'238.20		2'000.00		447.14	
840.318.00	Traductions	Übersetzungen	2'890.64		2'000.00		509.44	
840.318.10	Honoraires et frais d'études	Honorare und Kosten für Studien	44'211.25		37'500.00			
840.318.20	Actions de promotion économique	Aktionen Wirtschaftsförderung	68'605.66		50'000.00		14'003.10	
840.318.90	Prestations de tiers	Leistungen Dritter			4'000.00			
840.319.00	Cotisations aux associations	Beiträge an Vereine	21'418.00		22'000.00		21'478.00	
840.436.10	Retenues sociales sur les salaires (AVS/AI/APG/AC)	Sozialrückbehalte auf Gehälter (AHV/IV/ EO/ALV)		7'309.87		7'300.00		7'174.89
840.436.11	Retenues sociales sur les salaires (LPP)	Sozialrückbehalte auf Gehälter (BVG)		8'971.48		8'900.00		8'805.81
840.436.12	Retenues sociales sur les salaires (ass. maladie/accident)	Sozialrückbehalte auf Gehälter (Kranken- und Unfallversicherungen)		1'213.03		500.00		535.38
840.461.10	Subventions cantonales	Beteiligung des Kantons		24'711.25		18'000.00		18'000.00
840.469.10	Participations d'institutions privées	Anteil privaten Institutionen		35'000.00				

Compte Rechnung	Désignation	Bezeichnung	Comptes / Rechnung 2017		Budget / Voranschlag 2017		Comptes / Rechnung 2016	
			Charges Aufwand	Revenus Ertrag	Charges Aufwand	Revenus Ertrag	Charges Aufwand	Revenus Ertrag
9	FINANCES	FINANZEN	581'633.55	15'103'479.78	510'100.00	14'252'300.00	504'018.46	14'797'181.63
940	Gérance de la fortune et des dettes	Vermögens- und Schuldenverwaltung	47'014.88	46'446.89	68'600.00	71'000.00	70'639.10	70'220.37
940.318.00	Frais bancaires et postaux	Bank- und Postspesen	580.08		600.00		599.75	
940.322.00	Intérêt des dettes	Schuldzinsen	46'434.80		68'000.00		70'039.35	
940.420.00	Intérêt des capitaux et impôt anticipé	Kapitalzinsen und Verrechnungssteuer		12.09		3'000.00		181.02
940.490.10	Imputations internes des intérêts	Interne Verrechnung der Zinsen		46'434.80		68'000.00		70'039.35
991	Participation des communes membres	Anteile der Mitgliedgemeinden		14'527'414.22		13'759'800.00		14'293'581.90
991.452.01	Part. Avry	Anteil Avry		227'476.64		220'295.00		224'597.40
991.452.02	Part. Belfaux	Anteil Belfaux		271'601.62		271'586.00		254'830.92
991.452.03	Part. Corminboeuf	Anteil Corminboeuf		270'111.69		262'976.00		249'665.57
991.452.04	Part. Düdingen	Anteil Düdingen		629'817.99		626'849.00		625'585.90
991.452.05	Part. Fribourg	Anteil Fribourg		8'606'238.53		8'065'778.00		8'487'290.59
991.452.06	Part. Givisiez	Anteil Givisiez		511'935.46		486'294.00		516'196.60
991.452.07	Part. Granges-Paccots	Anteil Granges-Paccot		588'582.70		555'412.00		581'077.05
991.452.08	Part. Marly	Anteil Marly		971'583.58		946'726.00		945'412.97
991.452.09	Part. Matran	Anteil Matran		190'565.12		184'608.00		190'161.74
991.452.10	Part. Villars-sur-Glâne	Anteil Villars-sur-Glâne		2'259'500.89		2'139'276.00		2'218'763.16
998	Autres postes	Übrige Posten	534'618.67	529'618.67	441'500.00	421'500.00	433'379.36	433'379.36
998.319.00	Dépenses non-spécifiées	Nichtbestimmte Ausgaben		5'000.00		20'000.00		
998.330.20	Amortissements obligatoires (études mobilité)	Vorgeschriebene Abschreibungen (Mobilitätsstudien)		117'364.46		64'200.00		69'478.31
998.330.30	Amortissements obligatoires (études aménagement)	Vorgeschriebene Abschreibungen (Raumplanungsstudien)		142'826.24		85'900.00		94'473.08
998.330.40	Amortissements obligatoires (autres projets mobilité)	Vorgeschriebene Abschreibungen (übrige Mobilitätsprojekte)		269'427.97		271'400.00		269'427.97
998.490.00	Imputation internes amortissements et dépenses non-spécif.	Interne Verrechnung nicht bestimmter Abschreibungen und		529'618.67		421'500.00		433'379.36
0	ADMINISTRATION	VERWALTUNG	864'266.74	90'672.01	906'300.00	54'300.00	864'988.58	71'767.54
010	Conseil d'agglomération, Commission financière	Agglomerationsrat, Finanzkommission		26'567.10		30'900.00		41'435.20
011	Comité d'agglomération	Agglomerationsvorstand		84'862.16		106'000.00		87'930.54
020	Administration générale	Allgemeine Verwaltung		752'837.48		769'400.00		735'622.84
3	CULTURE	KULTUR	2'217'743.66	32'558.28	2'219'700.00	24'100.00	2'217'291.83	31'612.55
300	Culture	Kultur		2'217'743.66		2'219'700.00		2'217'291.83
6	MOBILITE	MOBILITÄT	22'834'360.26	12'475'644.83	22'860'900.00	13'422'600.00	22'957'225.28	12'728'820.01
650	Mobilité	Mobilität		22'834'360.26		22'860'900.00		22'957'225.28
7	AMENAGEMENT	RAUMORDNUNG	422'143.04	29'855.22	445'800.00	23'600.00	364'587.36	28'365.29
790	Aménagement régional	Regionale Raumplanung		422'143.04		445'800.00		364'587.36
8	ECONOMIE ET TOURISME	VOLKSWIRTSCHAFT	889'268.50	77'205.63	868'800.00	34'700.00	784'151.59	34'516.08
830	Promotion touristique	Tourismusförderung		590'000.00		590'000.00		590'000.00
840	Promotion économique	Wirtschaftsförderung		299'268.50		278'800.00		194'151.59
9	FINANCES	FINANZEN	581'633.55	15'103'479.78	510'100.00	14'252'300.00	504'018.46	14'797'181.63
940	Gérance de la fortune et des dettes	Vermögens- und Schuldenverwaltung		47'014.88		68'600.00		70'639.10
991	Participation des communes membres	Anteile der Mitgliedgemeinden		14'527'414.22		13'759'800.00		14'293'581.90
998	Autres postes	Übrige Posten		534'618.67		441'500.00		433'379.36
0	ADMINISTRATION	VERWALTUNG	864'266.74	90'672.01	906'300.00	54'300.00	864'988.58	71'767.54
3	CULTURE	KULTUR	2'217'743.66	32'558.28	2'219'700.00	24'100.00	2'217'291.83	31'612.55
6	MOBILITE	MOBILITÄT	22'834'360.26	12'475'644.83	22'860'900.00	13'422'600.00	22'957'225.28	12'728'820.01
7	AMENAGEMENT	RAUMORDNUNG	422'143.04	29'855.22	445'800.00	23'600.00	364'587.36	28'365.29
8	ECONOMIE ET TOURISME	VOLKSWIRTSCHAFT	889'268.50	77'205.63	868'800.00	34'700.00	784'151.59	34'516.08
9	FINANCES	FINANZEN	581'633.55	15'103'479.78	510'100.00	14'252'300.00	504'018.46	14'797'181.63
	TOTALISATION	GESAMTTOTAL	27'809'415.75	27'809'415.75	27'811'600.00	27'811'600.00	27'692'263.10	27'692'263.10

Compte Rechnung	Désignation	Bezeichnung	Comptes / Rechnung 2017		Budget / Voranschlag 2017	
			Charges Aufwand	Revenus Ertrag	Charges Aufwand	Revenus Ertrag
6	MOBILITE	MOBILITÄT	475'803.05	475'803.05	1'961'962.00	1'961'962.00
650	Mobilité	Mobilität	475'803.05	475'803.05	1'961'962.00	1'961'962.00
650.509.04	Frais d'études et de planification: élaboration PA3	Kosten für Studien und Planung: Ausarbeitung AP3	12'517.95		195'000.00	
650.509.21	plan d'action destiné à accroître la part de propulsion électrique TP + étude sur le tarif unitaire Frimobil dans le périmètre de l'agglomération	Aktionsplan für die Erhöhung des Anteils elektrischer Antriebe der ÖV + Studie betreffend den Einheitstarif Frimobil im Agglomerationsperimeter			150'000.00	
650.522.00	mesures de mobilité non-déterminées	Nicht festgelegte Mobilitätsmassnahmen	63'650.00		200'000.00	
650.522.39	mesure PA2 11.1 (Fribourg) déplacement arrêt de bus St.Pierre	Massnahme AP2 11.1 (Freiburg) Versetzung der Bushaltestelle St-Pierre			2'900.00	
650.522.44	mesure PA2 11.13 (Düdingen) arrêts Hauptstrasse entrée Sud	Massnahme AP2 11.13 (Düdingen) Haltestellen Hauptstrasse Südeingang			83'900.00	
650.522.50	mesure PA2 22.8 (Villars-sur-Glâne) bande cyclable rte du Soleil	Massnahme AP2 22.8 (Villars-sur-Glâne) Fahrradspur Rte du Soleil			1'700.00	
650.522.51	mesure PA2 22.9 (Villars-sur-Glâne) bande cyclable rte du Coteau	Massnahme AP2 22.9 (Villars-sur-Glâne) Fahrradspur Rte du Coteau			1'700.00	
650.522.54	mesure PA2 23.2 (Düdingen) abris-vélos arrêt de bus Briegli	Massnahme AP2 23.2 (Düdingen) Velounterstände Bushaltestelle Briegli			19'300.00	
650.522.55	mesure PA2 41.16 (Villars-sur-Glâne) réaménagement arrêt Belle-Croix	Massnahme AP2 41.16 Neugestaltung haltestelle Belle-croix			15'300.00	
650.522.57	mesure PA2 43.9 (Belfaux) VALTRALOC / phase 1	Massnahme AP2 43.9 (Belfaux) VALTRALOC / Phase 1			618'300.00	
650.522.67	mesure PA2 22.14 (Granges-Paccot) bande cyclable Chavully	Massnahme AP2 22.14 (Granges-Paccot) Fahrradspur Chavully			2'900.00	
650.522.74	Extension du P+R Corbaroche	Erweiterung des P+R Corbaroche	45'264.70			
650.522.75	PA2 A / Centrale de régulation de trafic	Massnahme AP2 A: Umsetzung einer Verkehrsregulierungszentrale			228'000.00	
650.590.00	Export au bilan des recettes d'investissements	Übertrag auf die Bilanz der Investitionserträge	354'370.40		442'962.00	
650.661.45	Participation cantonale mesure 12.3 PA2 (ultérieur à 2017)	Kantonale Beteiligung Massnahme 12.3 AP2 (nach 2017)		30'784.80		38'481.00
650.661.52	participation cantonale mesure 22.24 PA2 (ultérieur à 2017)	Kantonale Beteiligung Massnahme 22.24 AP2 (nach 2017)		15'504.80		19'381.00
650.661.54	participation cantonale mesure 23.2 PA2 (rubrique 650.522.54)	Kantonale Beteiligung Massnahme 23.2 AP2 (rubrik 650.522.54)		7'682.00		9'602.00
650.661.57	participation cantonale mesure 43.9 PA2 (rubrique 650.522.57)	Kantonale Beteiligung Massnahme 43.9 AP2 (rubrik 650.522.57)		220'639.20		275'799.00
650.661.75	participation cantonale mesure A PA2 (rubrique 650.522.75)	Kantonale Beteiligung Massnahme A AP2 (rubrik 650.522.75)		79'759.60		99'699.00
650.690.00	Report au bilan des dépenses d'investissements	Übertrag auf die Bilanz der Investitionsausgaben		121'432.65		1'519'000.00
7	AMENAGEMENT	RAUMORDNUNG	144'984.90	144'984.90	690'000.00	690'000.00
790	Aménagement régional	Regionale Raumplanung	144'984.90	144'984.90	690'000.00	690'000.00
790.509.04	Frais d'études et de planification : élaboration PA3	Kosten für Studien und Planung: Ausarbeitung AP3	12'518.00		195'000.00	
790.509.11	Projet-modèle "espaces ouverts"	Modellvorhaben "Freiräume"	88'432.70			
790.509.16.1	vision globale de l'axe PA3 Marly-Pérolles	Gesamtvision der Achse AP3 Marly-Pérolles	9'034.20		130'000.00	
790.509.17	renouveau urbain et densification PA3	Siedlungserneuerung und Verdichtung des AP3			150'000.00	
790.509.19	mesure U PA2 : centralité (Givisiez + Marly)	Massnahme S AP2: Zentralität (Givisiez + Marly)			60'000.00	
790.509.20	autres projets en lien avec l'aménagement du territoire et le paysage	Andere Projekte in Verbindung mit der Raum- und Landschaftsplanung			70'000.00	
790.522.18	mesure NP01 PA3: concept de mise en réseau des parcs urbains	Massnahme 3NL01 PA3 Vernetzungskonzept für die Stadtparks			30'000.00	
790.522.19	mesure NP16 PA3: un arbre un enfant	Massnahme 3NL16 ein Kind ein Baum			20'000.00	
790.590.00	Export au bilan des recettes d'investissements	Übertrag auf die Bilanz der Investitionserträge	35'000.00		35'000.00	
790.660.11	Participation fédérale au projet-modèle "Espaces ouverts"	Beteiligung des Bundes am Modellvorhaben "Freiräume"		35'000.00		35'000.00
790.690.00	Report au bilan des dépenses d'investissements	Übertrag auf die Bilanz der Investitionsausgaben		109'984.90		655'000.00
6	MOBILITE	MOBILITÄT	475'803.05	475'803.05	1'961'962.00	1'961'962.00
650	Mobilité	Mobilität	475'803.05	475'803.05	1'961'962.00	1'961'962.00
7	AMENAGEMENT	RAUMORDNUNG	144'984.90	144'984.90	690'000.00	690'000.00
790	Aménagement régional	Regionale Raumplanung	144'984.90	144'984.90	690'000.00	690'000.00
6	MOBILITE	MOBILITÄT	475'803.05	475'803.05	1'961'962.00	1'961'962.00
7	AMENAGEMENT	RAUMORDNUNG	144'984.90	144'984.90	690'000.00	690'000.00
	TOTALISATION	GESAMTTOTAL	620'787.95	620'787.95	2'651'962.00	2'651'962.00

Compte Rechnung	Désignation	Bezeichnung	Bilan au / Bilanz am 01.01.2017	Mouvement Débit / Soll	Mouvement Crédit / Haben	Bilan au / Bilanz am 31.12.2017
1	ACTIF	AKTIVEN	8'053'095.99	31'017'558.07	30'669'870.00	8'400'784.06
10	Patrimoine financier	Finanzvermögen	673'885.20	30'786'140.52	29'750'880.93	1'709'144.79
100.00	Caisse	Kasse	88.90	2'300.00	2'162.10	226.80
102.00	Compte trésorerie BCF (25 01 173.944-05)	Kassenkonto FKB (25 01 173.944-05)	215'144.35	28'212'770.01	27'742'932.46	684'981.90
102.20	Compte d'investissement BCF (30 01 242.457-08)	Investitionskonto FKB (30 01 242.457-08)	1'270.85	1'085'500.00	1'066'424.40	20'346.45
102.30	Compte d'investissement UBS (260-100116.02 U)	Investitionskonto UBS (260-100116.02 U)	581.03	84'075.15	76'560.25	8'095.93
102.40	Compte d'investissement UBS (260-100116.01 J)	Investitionskonto UBS (260-100116.01 J)	116.85		116.85	
102.50	Compte d'investissement UBS (260-100116.03 A)	Investitionskonto UBS (260-100116.03 A)	507.05	130'000.00	128'916.00	1'591.05
102.80	Compte d'investissement Raiffeisen 61039.91	Investitionskonto Raiffeisen 61039.91	246'717.70	281'238.10	527'310.25	645.55
112.00	Impôts anticipés	Verechnungssteuer	1'472.17	4.20	1'472.17	4.20
115.00	Autres débiteurs	Andere Debitoren	18'565.90	17'026.85	16'053.80	19'538.95
115.30	dépôts de garantie	Sicherheitsleistung	50.00			50.00
121.80	Part sociale Raiffeisen Frib.Est n.12714	Anteilschein Raiffeisen Frib.Est Nr.12714	200.00			200.00
139.10	Actifs transitoires	Transitorische Aktiven	189'170.40	973'226.21	188'932.65	973'463.96
14	Patrimoine administratif (investissements)	Verwaltungsvermögen (Investitionen)	1'230'647.01	122'502.85	374'950.30	978'199.56
149.10	Etudes	Studien	1'230'647.01	122'502.85	374'950.30	978'199.56
16	Subventions d'investissement	Investitionssubventionen	6'148'563.78	108'914.70	544'038.77	5'713'439.71
162.00	Subventions d'investissement à des communes	Investitionssubventionen an Gemeinden	6'148'563.78	108'914.70	544'038.77	5'713'439.71
2	PASSIF	PASSIVEN	-8'053'095.99	1'303'376.64	1'651'064.71	-8'400'784.06
20	Fonds étrangers	Fremdkapital	-7'783'228.03	1'303'376.64	1'651'064.71	-8'130'916.10
200.00	Créanciers	Gläubiger	-29'175.95	215'361.75	359'136.60	-172'950.80
221.21	Crédit d'investissement BCF - 30 01 451.235-04	Investitionsdarlehen FKB - 30 01 451.235-04			47'500.00	-47'500.00
221.22	Crédit d'investissement BCF - 30 01 242.457-08 (1)	Investitionsdarlehen FKB - 30 01 242.457-08 (1)			520'000.00	-520'000.00
221.23	Crédit d'investissement BCF - 30 01 242.457-08 (2)	Investitionsdarlehen FKB - 30 01 242.457-08 (2)			500'000.00	-500'000.00
221.30	Crédit d'investissement UBS (260-100116.90Z 0001)	Investitionsdarlehen UBS (260-100116.90Z 0001)	-75'625.00	75'625.00		
221.50	Crédit d'investissement UBS (260-100116.90P 0003)	Investitionsdarlehen UBS (260-100116.90P 0003)	-506'000.00	121'600.00		-384'400.00
221.80	Crédit d'investissement Raiffeisen -61039.93	Investitionsdarlehen Raiffeisen -61039.93	-2'254'739.30	190'000.00		-2'064'739.30
221.81	Crédit d'investissement Raiffeisen -61039.37	Investitionsdarlehen Raiffeisen -61039.37	-4'041'028.55	124'980.00		-3'916'048.55
221.91	Crédit d'investissement Raiffeisen -61039.74	Investitionsdarlehen Raiffeisen -61039.74	-124'354.75	26'648.00		-97'706.75
221.92	Crédit d'investissement Raiffeisen -61039.89	Investitionsdarlehen Raiffeisen -61039.89	-207'349.60	9'015.20		-198'334.40
240.30	Provisions sur garanties de déficit - culture	Rückstellungen für Defizitgarantien - Kultur			2'000.00	-2'000.00
259.00	Passifs transitoires	Transitorische Passiven	-540'146.69	540'146.69	222'428.11	-222'428.11
282.10	Fonds culturel	Kulturfonds	-4'808.19			-4'808.19
29	Fonds propres	Eigenkapital	-269'867.96			-269'867.96
290.00	Fortune	Vermögen	-269'867.96			-269'867.96

AGGLOMERATION DE FRIBOURG
AGGLOMERATION FREIBURG

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION DE L'AGGLOMERATION DE FRIBOURG

v u :

- la loi du 19 septembre 1995 sur les agglomérations,
- les Statuts de l'Agglomération de Fribourg du 1^{er} juin 2008,
- la loi du 25 septembre 1980 sur les communes et son règlement d'exécution du 28 décembre 1981,

considérant :

- le message n° 19 du Comité d'agglomération du 29 mars 2018,
- le préavis de la Commission financière,

arrête :

Article premier

Les comptes de fonctionnement de l'Agglomération de Fribourg pour l'exercice 2017 sont approuvés. Ils se présentent comme suit :

Total des charges :	CHF 27'809'415.75
Total des recettes :	CHF 27'809'415.75

Fribourg, le 17 mai 2018

Au nom du Conseil d'agglomération
de l'Agglomération de Fribourg

Le Président

Le Secrétaire général

Michel Moret

Félicien Frossard

AGGLOMERATION DE FRIBOURG
AGGLOMERATION FREIBURG

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION DE L'AGGLOMERATION DE FRIBOURG

vu :

- la loi du 19 septembre 1995 sur les agglomérations,
- les Statuts de l'Agglomération de Fribourg du 1^{er} juin 2008,
- la loi du 25 septembre 1980 sur les communes et son règlement d'exécution du 28 décembre 1981,

considérant :

- le message n° 19 du Comité d'agglomération du 29 mars 2018,
- le préavis de la Commission financière,
- le préavis de la Commission d'aménagement, de mobilité et d'environnement,

arrête :

Article premier

Les comptes d'investissement de l'Agglomération de Fribourg pour l'exercice 2017 sont approuvés. Ils se présentent comme suit :

Total des charges :	CHF 620'787.95
Total des recettes :	CHF 620'787.95

Fribourg, le 17 mai 2018

Au nom du Conseil d'agglomération
de l'Agglomération de Fribourg

Le Président

Le Secrétaire général

Michel Moret

Félicien Frossard